Danièle Bélanger et Guillermo Candiz

Essentiels, fiables et invisibles : les travailleurs agricoles migrants latino-américains au Québec vus par la population locale

Résumé

Au Québec, le nombre de travailleurs étrangers temporaires a connu une croissance d'environ 40 % de 2000 à 2010, avec 30 307 entrées en 2010. Les travailleurs étrangers saisonniers employés dans le secteur agricole, dont la plupart viennent du Mexique et du Guatemala, contribuent à cette augmentation. Les trayaux de recherche portant sur la situation au Québec, ailleurs au Canada et dans d'autres pays montrent la précarité et la vulnérabilité liées au statut de travailleur temporaire peu qualifié. Dans le présent article, nous analysons le point de vue des communautés locales concernant les travailleurs migrants temporaires agricoles sous l'angle des représentations sociales. L'analyse repose sur vingt entretiens menés en 2012, dans une région rurale située près de Québec, auprès d'acteurs clés appartenant à l'une ou l'autre des catégories suivantes : élus municipaux, propriétaires de commerce, prestataires de services (publics ou privés) et les résidents actifs en tant que citoyens sur la scène locale. Les résultats montrent que les migrants sont perçus comme une main-d'œuvre indispensable et essentielle, comme des travailleurs idéaux et de qualité supérieure aux autres travailleurs agricoles, et comme une population «invisible». Les entretiens révèlent que la construction sociale de ces migrants relève d'un processus de racisation positive, de la différentiation culturelle ainsi que de l'exclusion sociale et spatiale. Nous montrons la relation étroite entre la structure des programmes qui régit l'emploi et le séjour de ces migrants, d'une part, et les façons dont les acteurs locaux se représentent ces mêmes migrants, d'autre part.

Abstract

In the province of Québec, the number of foreign temporary workers has increased by 40% between 2000 and 2010, with 30 307 entries in 2010. The foreign seasonal workers employed in the agricultural sector, most of them coming from Mexico and Guatemala, contribute towards this increase. The research on the situation in Quebec, and anywhere else in Canada and in other countries, show the precarious and vulnerable situation connected with the status of temporary low qualified worker. In this article, we analyse the standpoint of local communities on the migrant temporary farm workers in terms of social representations. We base our analyse on twenty interviews done in 2012, in a rural area close to Quebec City, by key actors belonging to one or the other of the following categories: municipal elected officials, business owners, service providers (public or private) and residents locally active as citizens. The results show that migrants are seen as vital and essential labour, as ideal workers of higher quality than other farm workers, and as an "invisible" population. The interviews indicate that the social construction of these migrants stem from a process of positive racisation, from cultural differentiation, as well as from social and spatial exclusion. We discuss the close relation between the programs structure that manages the employment and the residence of these migrants, on one side, and, on the other side, how the local actors view those same migrants.



De nombreuses recherches montrent que, depuis les années 1990, les pays du Nord sont de plus en plus favorables aux programmes de travailleurs migrants temporaires (Castles, 2006; Pellerin, 2008; Ruhs and Martin, 2008; Vertovec, 2006). Les avantages de tels programmes sont mis en avant non seulement par les gouvernements, mais aussi par les grandes organisations internationales (Piché, 2012). Cette tendance s'explique par la vision utilitariste des migrations comme une solution à court terme aux problèmes du marché du travail, notamment dans certains secteurs d'emplois rémunérés au salaire minimum et offrant des conditions de travail difficiles (Pellerin, 2011; Wickramasekara, 2011). En outre, ces programmes viseraient à empêcher le développement d'une main-d'œuvre étrangère non documentée et du travail au noir tout en garantissant le départ des migrants à la fin de leur contrat de travail (Hahamovitch, 2003). Piché (2012) soutient que cette tendance constitue l'indice que s'instaure un régime migratoire à deux vitesses : l'immigration permanente, avec l'accès éventuel à la citoyenneté, et la migration temporaire, souvent précaire et qui, dans le cas des travailleurs non qualifiés, ne donne généralement pas accès à la résidence permanente et aux droits qui y sont associés. Ce nouveau régime migratoire relève d'une gestion accrue des flux migratoires (migration management) qui fait des migrants une main-d'œuvre flexible et disponible, répondant aux besoins ponctuels des employeurs. Cette vision utilitariste apaise les factions des pays du Nord peu favorables à la présence d'étrangers.

Le Canada fournit une illustration particulièrement frappante de cette tendance politique. En effet, alors que ce pays en était principalement un l'immigration permanente, le rapport entre travailleurs immigrants (permanents) et migrants (temporaires) augmente continuellement depuis les années 2000. Le principe traditionnel de base de la politique migratoire canadienne – l'accueil de nouveaux résidents permanents – a changé (Helly, 2010). La croissance de la main-d'œuvre étrangère temporaire au Canada et au Québec a été particulièrement accentuée dans le secteur agricole. La recherche est unanime et montre comment les travailleurs migrants forment une main-d'œuvre extrêmement précaire (Basok, 1999, 2002; Goldring, 2010; Hanley, 2008; Hennebry, 2010; Hennebry and McLaughlin, 2012; Preibisch, 2012). Dans le secteur agricole, l'embauche sur la base du sexe et de la nationalité ainsi que l'absence de mobilité sur le marché du travail, étant donné le lien fixe avec un employeur, sont deux éléments de ces programmes qui ne respectent ni la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (Gayet, 2010) ni la Charte canadienne des droits et libertés (Preibisch, 2004). En dépit de nombreuses critiques formulées

dans des travaux de recherche effectués en Ontario (Basok, 2002; Hennebry, 2008, 2012; Preibisch, 2007, 2010), aucun changement structurel n'a été apporté aux programmes, et les portes d'entrée pour le travail et la résidence temporaires se multiplient. Il semble donc que chercheurs, activistes, représentants syndicaux et intervenants n'ont, jusqu'à ce jour, pas réussi à renverser une tendance lourde au Canada et au Québec.

Un facteur non négligeable de cette situation est l'absence de mobilisation citoyenne autour de la question des travailleurs migrants temporaires. Dans ce contexte, nous étudions comment les résidents et les acteurs-clés d'une région du Québec recevant une concentration importante de travailleurs saisonniers agricoles les circonscrivent socialement et voient la présence de ces derniers sur leur territoire. Alors que les tentatives de mobilisation se sont concentrées au niveau des gouvernements provinciaux et du fédéral, les municipalités et les populations locales pourraient être d'importants acteurs de changement. Or, il importe à la fois de comprendre comment les acteurs locaux se représentent les travailleurs migrants temporaires et de connaître les expériences servant d'assises à ces représentations. Bref, la contribution originale du présent article est l'analyse de la construction idéologique de l'altérité du travailleur étranger agricole chez des résidents ayant un rôle clé au sein de leur communauté.

Travailleurs migrants au Québec

Au Québec et au Canada, depuis le début des années 2000, le nombre de travailleurs étrangers temporaires a augmenté de manière remarquable par rapport aux immigrants économiques admis en tant que résidents permanents. Pour l'ensemble du Canada, les premiers surpassent les seconds depuis 2006; pour le Québec, l'écart diminue et est très faible en 2011, avec 36 102 immigrants économiques contre 34 369 travailleurs temporaires admis (voir Fig. 1. Entrées annuelles d'immigrants économiques et de travailleurs étrangers). La main-d'œuvre étrangère peu qualifiée – le groupe ayant connu la plus forte croissance (CIC, 2011) – occupe des emplois dans les services ou les secteurs manufacturiers, agricoles et sylvicoles pour une durée limitée ou sur une base saisonnière.

Dans le secteur agricole, le Canada recrute des travailleurs étrangers saisonniers depuis les années 1940 (Satzewich, 1991). Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers a été créé en 1974, à la suite d'un accord intergouvernemental signé avec le Mexique et quelques pays des Antilles. Au Canada, environ 23 000 personnes ont été embauchées en 2010 par l'intermédiaire de ce programme, dont environ 2 800 au Québec. L'Ontario et la Colombie-Britannique sont les deux provinces qui recrutent le plus dans le cadre de cet accord¹. Afin de diversifier l'offre de main-d'œuvre

étrangère, un nouveau programme fédéral a vu le jour en 2002 : le Projet pilote relatif aux professions exigeant un niveau réduit de formation. Selon cette initiative, les employeurs ont la possibilité d'effectuer eux-mêmes la sélection de travailleurs étrangers sans être encadrés par un quelconque accord entre le Canada et le pays d'origine. Pour le secteur agricole, le recrutement s'effectue principalement au Guatemala et au Honduras. Au Québec, la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) assure la gestion de ce programme, qui y a connu une croissance phénoménale depuis son entrée en vigueur : le nombre de travailleurs étrangers recrutés par les employeurs québécois est passé de 5 en 2002 à 3 305 en 2010. Ainsi, dans le domaine agricole, plus de 6 000 d'entre eux sont arrivés au Québec, en 2010, si l'on prend en compte les deux programmes précités. De plus, d'après les données de FERME, près de 4 000 autres travailleurs temporaires occupent des emplois dans ce secteur, pour un total de près de 10 000 pour l'année 2012². Toujours d'après FERME, le nombre d'entreprises québécoises ayant recours à des travailleurs étrangers est passé de 76 à près de 625 entre 1995 et 2011³.

STATUT TEMPORAIRE ET EXCLUSION

Les travaux de recherche sur les programmes de migrations temporaires destinées à combler des emplois peu qualifiés sont unanimes : le caractère temporaire, circulaire ou saisonnier de cette migration est une stratégie étatique d'exclusion particulièrement efficace. Plutôt que de mener à une faible insertion ou intégration, l'octroi du statut de travailleur étranger temporaire produit, en fait, l'exclusion sociale, légale (citoyenneté) et économique. À travers l'espace et le temps, les différents types de main-d'œuvre étrangère (foreign labour) sont généralement «voulus mais non bienvenus» (wanted but not welcomed), écrivait Zolberg en 1987. Pour lui, cette main-d'œuvre représente l'altérité profonde, une altérité non désirée. La séparation entre «force de travail» et «citoyen» au sens large du terme forme la base idéologique de la catégorisation des travailleurs étrangers par rapport aux résidents permanents. Dans la plupart des cas, le travailleur migrant temporaire demeure un non-résident, un non-citoyen et ne peut aspirer à aucun de ces statuts, et ce, indépendamment de sa contribution économique au pays ou de la durée de son séjour – consécutif ou cumulé, dans le cas de migrations saisonnières (Piché, 2008).

L'augmentation récente des travailleurs migrants temporaires au Canada semble entrer en contradiction avec la représentation dominante de la nation, basée sur des vagues d'immigration successives, le multiculturalisme et la diversité (Simmons, 2010). Au Québec, toutefois, la question identitaire a créé un climat de scepticisme à l'égard d'une trop grande diversité, souvent jugée comme menaçante pour la protection de l'identité nationale dans le contexte nord-américain (Labelle, 2005). Après

avoir analysé les débats parlementaires de 1969 à 1973, Sharma (2001) montre comment le gouvernement canadien a engendré la catégorie de «travailleur migrant» en lui accordant une légitimité qui normalise le non-accès à des droits par ailleurs jugés fondamentaux. Ainsi, le pouvoir normatif se concrétise à l'occasion de la mise en œuvre de programmes sanctionnés par l'État, mais qui, bien souvent, ne respectent pas certains droits jugés fondamentaux dans les cadres juridiques nationaux ou provinciaux. La plupart des travaux portent d'ailleurs sur la vulnérabilité et la précarité produites par ces programmes eux-mêmes, qui créent une main-d'œuvre captive n'ayant aucune mobilité sur le marché du travail pour deux raisons principales : le lien fixe avec un employeur et le fait que tous les paramètres de la mobilité sont gérés par les acteurs qui mettent les programmes en question en œuvre. La constante menace d'être déporté ou exclu de ces programmes, sans possibilité de contester une telle décision, s'avère une véritable épée de Damoclès suspendue audessus de la tête de chaque travailleur (Basok, 2002; Basok *et al.*, 2012; Hennebry et McLaughlin, 2012; Preibisch, 2010).

Les employeurs sont souvent dépeints comme les principaux maîtres d'œuvre des politiques migratoires menant à l'exclusion sociale et à la précarité des travailleurs. Dans le cas des travailleurs agricoles au Canada, Wall (1992) et Basok (1999) ont étudié les relations entre employés et employeurs; tous deux ont montré comment le paternalisme sert à maintenir une relation hiérarchique qui empêche la revendication des droits. Les pouvoirs de l'employeur de congédier et de «rappeler» ou non un travailleur l'année suivante constituent la pierre angulaire des rapports d'inégalités entre employés et employeurs, et l'un des principaux freins à la solidarité entre des travailleurs qui veulent protéger leur emploi en «plaisant» au patron. Dans de récentes critiques quant aux droits des travailleurs migrants temporaires, les employeurs demeurent souvent les plus «gagnants» du «contrat» (Wickramasekara, 2011).

Bauder (2008) attribue aux médias un rôle important dans le consentement silencieux de la population canadienne au regard de l'exclusion des travailleurs migrants temporaires. Dans son analyse du discours des médias anglophones ontariens de 1997 à 2002, il identifie trois thèmes qui sous-tendent les représentations relatives à ces travailleurs : 1) une main-d'œuvre agricole nécessaire; 2) un problème social pour les communautés rurales; 3) des pères et des maris responsables dans leur pays d'origine. Ce discours réduit les migrants à une force de travail inassimilable et séparée du reste de la société. Leur problématisation comme menace pour l'ordre social et la sécurité justifie de les accueillir sur une base temporaire⁵.

Si la plupart des travaux traitant des mécanismes d'exclusion sociale et économique de la main-d'œuvre étrangère portent sur les migrants et leurs rapports tant avec les États qu'avec leurs employeurs, plus rares sont ceux qui s'attardent à l'analyse de cette exclusion à l'échelon des communautés locales où vivent les migrants. Comment les résidents et les migrants partagent-ils l'espace rural au sein duquel ils cohabitent? Quelle communication existe-t-il entre eux? Comment les résidents perçoivent-ils cette main-d'œuvre étrangère qui habite temporairement sur leur territoire? Comment l'exclusion, en tant que processus social et spatial, est-elle mise en œuvre dans le quotidien des communautés d'«accueil» des migrants? Cette dimension de la relation entre statut temporaire et exclusion se situe pourtant à la base de la compréhension du consensus concernant les avantages des programmes de travailleurs migrants temporaires dans les pays «importateurs» de main-d'œuvre.

Quelques chercheurs se sont attardés à ces questions dans les provinces situées à l'ouest du Québec. Leurs travaux soulignent l'ignorance des populations locales quant aux conditions de travail et à la vie quotidienne des travailleurs migrants. Cecil et Ebanks (1992) font ce constat pour les travailleurs des Caraïbes actifs en Ontario dans les années 1980. Les études sur les interactions entre migrants et résidents soulignent le peu de communication et de rencontres entre les deux groupes. Smart (1998) observe qu'en Alberta, dans les années 1990, les interactions principales avaient lieu dans les allées et devant les caisses des supermarchés; la présence des travailleurs était connue mais peu «sentie» par les résidents (known but not felt). Elle estime que la barrière de la langue et les longues heures de travail empêchent les interactions sociales. Preibisch (2004) souligne quant à elle que l'exclusion sociale passe par l'isolement de travailleurs qui vivent et interagissent principalement entre eux, les résidents évitant les lieux fréquentés par les migrants. Elle observe toutefois une amorce de changement, en Ontario, avec la création de certains liens personnels entre ces travailleurs et les résidents mais surtout avec la présence d'organismes de défense des droits des travailleurs qui offrent des services aux migrants et contribuent ainsi à élargir le cercle des interactions de ceux-ci. Notre analyse s'inscrit dans la lignée de ces travaux, tout en explorant plus en profondeur la construction sociale des migrants temporaires dans le contexte d'une région agricole du Québec. De plus, la collecte de données auprès d'acteurs clés tels que les élus municipaux et les prestataires de services apporte un nouvel éclairage. Au Québec, seuls les excellents travaux de Mimeault et Simard (1999, 2001) analysent la situation des travailleurs agricoles dans une perspective d'exclusion légale et sociale. Leur recherche ne porte toutefois que sur les travailleurs immigrants, donc résidant au Québec.

MÉTHODE

La présente analyse repose sur un corpus de vingt-deux entretiens menés des mois de juin à août 2012 dans une région du Québec qui reçoit un afflux important de travailleurs migrants dans le secteur agricole⁶. Pendant la saison 2012, nous estimons

que ces derniers représentaient près de 10 % de la population de la région étudiée⁷. Les participants au projet de recherche étaient tous des acteurs clés au sein de cette région. Notre définition de l'acteur clé renvoie à l'individu ayant un certain pouvoir local sur le plan politique, social ou économique. Notre échantillon inclut des intervenants du secteur public (santé et sécurité) ayant potentiellement des interactions privilégiées avec les travailleurs. Les vingt personnes ayant participé à notre étude appartenaient à l'une ou l'autre des catégories suivantes : élus municipaux (maires et conseillers ou conseillères), propriétaires de commerce, prestataires de services (publics ou privés) et citoyens actifs sur la scène locale⁸. La majorité de nos participants avaient un membre de leur famille, un voisin ou un ami qui était aussi un producteur agricole employant des travailleurs migrants; dans un cas, le participant était lui-même un employeur, en plus d'être considéré comme un acteur clé pour un autre poste qu'il occupait. Ces rencontres avec les producteurs agricoles constituent une source d'information et de formation des représentations importante pour tous les résidents. Les entretiens ont duré de 45 à 90 minutes et ont eu lieu à un endroit choisi par le participant (bureau, maison privée, commerce). Au total, seize entretiens ont été enregistrés intégralement, alors que quatre autres ont fait l'objet de notes détaillées par la suite (étant donné le refus du participant d'être enregistré ou la nature plus informelle de la rencontre).

Le guide d'entretien était structuré en trois parties à propos des migrants: 1) les changements dans l'agriculture et leur venue; 2) les effets de leur présence sur la communauté locale; 3) les programmes les concernant et leur statut). Le deuxième thème était le plus développé; il incluait des questions touchant les répercussions de nature économique, sociale ou culturelle sur les localités d'accueil et la région. La dernière partie comportait des questions sur la connaissance des programmes, les perceptions du rôle des acteurs locaux à l'endroit des travailleurs migrants ainsi que l'opinion quant au statut et aux droits de ces travailleurs. Après l'identification des thèmes ressortant des entretiens, les données ont été codées à l'aide du logiciel d'analyse qualitative SONAL.

Dans l'ensemble, les participants ont bien reçu le projet. En tant qu'experts, leaders et citoyens de leurs localités, ils étaient enthousiastes à l'idée que des chercheurs récoltent des données sur leurs connaissances, leurs opinions et leurs expériences en relation avec les travailleurs migrants. Le projet a été mené peu de temps après l'annonce de changements importants au régime de l'assurance-emploi du Canada⁹. Les participants à nos entretiens étaient soucieux des conséquences négatives que pouvait avoir cette réforme sur la capacité des employeurs à continuer d'embaucher autant d'employés migrants étrangers que les années précédentes. Dans ce contexte, les participants se montraient d'autant plus favorables à une étude sur leurs opinions sur la question des travailleurs étrangers.

La région étudiée diffère de celles à forte concentration de travailleurs migrants agricoles où s'effectuent la plupart des travaux de recherche en Ontario. La région de Leamington par exemple, observée de près par Basok (1999, 2002), reçoit l'une des plus fortes concentrations de ces derniers dans le pays. Preibisch (2004) et Hennebry (2007) ont mené des études dans les régions de Niagara, de Bradford et de Simcoe, qui en acceptent aussi beaucoup. Au Québec, les régions agricoles autour de Montréal (Saint-Rémi et Saint-Eustache) en accueillent le plus grand nombre dans la province¹⁰. Dans toutes ces localités de l'Ontario et du Québec, la présence de lieux de rencontre, de commerces «ethniques» et de centres d'aide aux migrants¹¹ joue un rôle important dans le réseautage et l'accès à l'information. En revanche, dans la région étudiée, les travailleurs migrants connaissaient lors de notre enquête une situation d'isolement beaucoup plus aiguë. Sans moyen de transport en commun leur permettant de quitter leurs lieux de travail (sauf le vélo, pour de courtes distances), ils dépendaient complètement de celui mis à leur disposition par leur employeur. Un commerçant itinérant ayant accès aux fermes leur vendait des cartes téléphoniques et certains aliments proches de ceux qu'ils ont l'habitude de consommer dans leur pays (tortillas, denrées à base de farine de maïs, etc.). Une fois par semaine, les employeurs les conduisaient dans une grande épicerie située à vingt kilomètres de la localité et accessible seulement par des autoroutes, pour qu'ils puissent y faire leurs courses. Dans la communauté, il n'existait aucun lieu de rassemblement public où ces travailleurs auraient pu se rencontrer ou interagir avec les résidents. Seuls des lieux extérieurs (terrain de soccer, terrains autour des églises) permettaient une certaine interaction entre travailleurs de différentes fermes. Quelques lieux publics - dont des dépanneurs, la caisse populaire et le centre de santé public – étaient fréquentés à la fois par les travailleurs et les résidents, mais rares étaient les échanges entre les deux groupes.

Une main-d'œuvre indispensable

La notion *d'indispensabilité* du travailleur étranger pour la rentabilité de l'agriculture au Canada était déjà présente au moment de l'embauche des premiers immigrants dans ce secteur d'emploi, dans les années 1940 (Satzewich, 1991). L'idée selon laquelle les travailleurs migrants représentent une source de main-d'œuvre nécessaire, et même indispensable, se retrouve dans tous les entretiens. Au cours de discussions sur l'histoire récente du secteur agricole dans la région, les participants estiment que les changements démographiques et sociaux ont considérablement réduit la disponibilité de la main-d'œuvre agricole au Québec. La logique démographique renvoie à la baisse de la fécondité ayant pratiquement éliminé les enfants comme source de main-d'œuvre pour les agriculteurs. Les grosses familles au sein desquelles tout le monde travaillait à la ferme sont choses du passé. De plus, les

jeunes ne sont plus intéressés par un travail physique, extérieur et harassant comme le travail agricole; ils préfèrent travailler dans des bureaux, à meilleur salaire.

Ben, la main-d'œuvre agricole a été obligée de changer parce qu'il y a beaucoup moins de naissances, beaucoup moins de jeunes durant les vacances d'été... pis surtout à cause de la nouvelle production agricole, il y a des produits agricoles qui durent jusqu'au mois d'octobre, novembre. Moi, j'ai beaucoup travaillé en milieu agricole, car je suis fils d'agriculteur. Il n'y avait pas autant de production, alors qu'aujourd'hui la production commence au mois de mai. On plante des fraises, pis ça va jusqu'en octobre... Donc, ils [les producteurs] n'avaient pas le choix de demander des travailleurs agricoles étrangers... Et les gens sont plus scolarisés, ils ne sont pas intéressés à travailler à dix, douze piastres de l'heure. C'est quand même un travail très difficile, l'agriculture dans les champs quand il pleut du matin au soir. Ce n'est pas notre mentalité, au Québec, de travailler à la pluie, tandis que les gens qui viennent du Mexique et du Guatemala, peu importe les pays étrangers, pour eux, c'est normal... Ils ont besoin de travailler à l'extérieur pour faire de l'argent.

Les participants considèrent les changements intervenus dans l'industrie agricole de la région comme un autre facteur expliquant le besoin en main-d'œuvre étrangère. Depuis quelques décennies, la région a connu une augmentation de la taille des exploitations agricoles, une diminution du nombre de fermes et une forte hausse de la production maraîchère — laquelle demande un travail manuel intensif. L'allongement de la saison agricole à six mois par année, la diversification des produits pour répondre à la demande des consommateurs et la nécessité de fournir régulièrement des fruits et légumes frais à de gros détaillants obligent les producteurs agricoles à un fort rendement, lequel nécessite une main-d'œuvre abondante et très disponible pendant au moins la moitié de l'année.

Avant, il y avait beaucoup de fermes laitières, de pommes de terre, des carottes, du navet, des choses semblables... Mais, depuis dix ans, il se fait beaucoup plus de petites cultures. Donc, en faisant de l'horticulture beaucoup, t'as besoin de travailleurs. C'est manuel. Il y a beaucoup de choses faites manuellement. On a même un agriculteur qui fait des patates douces. Fait que ça, c'est toute planté à'main [sic], c'est récolté à la main. Juste pour lui, à cette ferme-là, il a au-dessus de 80, 90 employés étrangers... C'est sûr qu'ici, il n'y a pas cette main-d'œuvre-là. Notre population, à'place d'augmenter, à'diminue...[sic] On est des gens en vieillissement, la moyenne d'âge est 45 ans.

Aujourd'hui, il n'y a pas beaucoup d'acheteurs. Il y a trois grosses compagnies qui achètent les produits, pis les fermes ont été obligées de grossir pour fournir cette demande-là. On peut importer des fraises d'un peu partout dans le monde. Y'a des fraises de la Californie à l'année, fait que le producteur québécois a été obligé de faire pareil... Il faut produire pendant six mois pour rentabiliser...

On est dans une économie mondiale, si on ne fait pas cela [grossir les fermes et

engager des travailleurs étrangers], on va crever avec notre agriculture... Aujourd'hui, il se produit beaucoup de choses, mais avec moins de producteurs...

Selon les acteurs locaux, l'indispensabilité de la main-d'œuvre agricole résulte ainsi de processus sociodémographiques et économiques qui ont transformé le Québec depuis les années 1960. En fait, l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère est perçue comme ayant littéralement sauvé le secteur agricole d'un naufrage inévitable. Cette logique a cependant une limite, car peu de participants reconnaissent la contribution économique des migrants.

Des travailleurs de qualité supérieure

Après avoir expliqué le pourquoi de la nécessité d'employer des travailleurs étrangers, les acteurs clés parlent avec abondance de l'excellence et de la supériorité de cette main-d'œuvre. Les participants adoptent un discours de racisation positive¹² qui fait appel à des caractéristiques à la fois physiques et culturelles pour montrer à quel point cette main-d'œuvre est «apte» au travail agricole.

Ils sont plus faites [sic] pour la chaleur, parce que c'est dur dans le champ, en haut. Tu sais, des grosses journées chaudes, des 30, 35, cela arrive souvent ici, en haut. Le Mexicain, ça ne le dérange pas; ils sont moins grands. Cela y fait aussi, tu sais, pour ramasser... Si tu mesures 5 pieds 1, ça aide, tu sais, toujours penché... C'est plus dur pour un grand que pour un petit... Puis, eux autres, ils viennent ici pour les sous; plus ils font d'heures, mieux c'est. C'est pas [sic] la même mentalité. Gagner dix, douze piastres de l'heure, cela se trouve à être beaucoup pour eux... Pour nous, ce n'est pas beaucoup... Ce n'est pas rentable.

Je pense qu'ils ont pris des Mexicains et des Guatémaltèques parce qu'ils ne sont pas tellement grands... Ils font beaucoup de travail debout, eux... Ils sont pliés, pis c'est des gens qui mesurent à peu près cinq pieds et quelques pouces... Ils ne ramassent pas à genoux, les fraises, ils ramassent pliés... Sarcler, c'est pareil, ils font cela debout! Si ils mesuraient six pieds, ils auraient des problèmes... Je pense qu'ils sélectionnent sur la grandeur. Ce sont des gens costauds, capables. Ils ne sont pas gros, pas grands, mais ils sont très en forme physiquement.

En plus d'être physiquement «adaptés» au travail agricole manuel, les travailleurs migrants ont, d'après les acteurs clés, une éthique du travail, une fiabilité et une régularité remarquables.

L'avantage des ouvriers étrangers, c'est qu'ils viennent ici pour travailler, uniquement pour travailler... Ils ne viennent pas pour s'amuser. Ils se lèvent tôt le matin, ils s'habillent, peu importe les conditions météo... Ils ne resteront pas à rien faire. De toute façon, la journée serait trop longue. Ils s'ennuient tellement de leurs familles que le seul moyen, c'est de travailler fort. Les journées doivent être moins longues quand on est très occupé. Ils se motivent l'un l'autre. J'ai des amis sur la rive sud, à Saint-Lambert, à Saint-Nicolas;

ils ont des travailleurs étrangers, Guatémaltèques, Mexicains et autres, et il se crée à travers les équipes une sorte d'émulation : celui qui va travailler le plus, celui qui va mieux paraître devant le patron... Au bout de quelques semaines, on n'a plus besoin de les suivre, ils sont autonomes! Ils ont établi des routines de travail.

Ce discours quant à la qualité supérieure des travailleurs étrangers s'articule autour de comparaisons avec d'autres groupes de travailleurs agricoles qui, dans plusieurs fermes, côtoient régulièrement les premiers. Ceux qui ont la plus mauvaise réputation sont les employés originaires du Québec, qui «sont meilleurs pour se pencher pour ramasser leur chèque du *BS* que pour ramasser des légumes ou des fruits», selon un participant. On les décrit en termes extrêmement négatifs et discriminatoires : ils sont paresseux, contestataires et irréguliers dans leur travail. Bref, le producteur ne peut pas compter sur eux et, pour cette raison, il préfère éviter de les embaucher.

Ces gens-là [les Québécois] ne sont pas fiables du tout. Ils disent : «Ah! J'ai pris trop de bière hier, j'irai pas à'matin...» Alors, c'est pas fiable. Ce travail prend des gens qui sont fiables... Ce que les travailleurs étrangers ont comme profil... c'est qu'ils sont fiables, c'est sûr. Je pense qu'ils sont très appréciés des gens qui les engagent. Les employeurs font beaucoup d'efforts pour leur rendre la vie agréable. Mais nos gens qui viennent dire : «Ils viennent prendre nos jobs», je ne suis pas capable de l'accepter... La job, elle est là, il [le Québécois] ne l'a pas prise.

Les réfugiés et immigrants du Vietnam ou du Cambodge, qui étaient une source de main-d'œuvre importante dans les années 1970 et 1980¹³, constituent le second groupe de référence. Pour les participants, cette main-d'œuvre s'avérait de bonne qualité et était grandement appréciée pour sa loyauté mais, avec le temps, elle s'est intégrée au Québec. Dans la logique de nos participants, l'intégration sous-entend l'abandon de l'emploi agricole.

Avant, on avait des Vietnamiens, des Cambodgiens – des boat people. Par la suite, des Kosovars, des Rwandais... Ça, ce sont des gens qui veulent immigrer au Canada, mais leurs diplômes ne sont pas reconnus, ils ne parlent pas la langue. Si les gens sont le moindrement manuels et qu'ils ont une volonté de travailler, ils vont sur une ferme. Ils peuvent faire du travail manuel et gagner de l'argent... Sauf que ces gens viennent avec la famille...

Puis, quand ils deviennent citoyens canadiens ou québécois, ils ne voudront plus faire la même chose... Quand tu es bien intégré dans un endroit et que tu es scolarisé, tu es porté à chercher des jobs plus rentables et moins durs [sic]) que l'agriculture... Le fait de s'intégrer peut donner l'effet contraire... Là, les travailleurs saisonniers vivent ici quatre à six mois en moyenne, puis ils retournent dans leur pays après... Ils sont mariés... Je ne sais pas comment est faite la sélection... Peut-être que pour ne pas avoir de trouble, ils emmènent des gens mariés...

Les immigrants qui vivent près de Québec et qui se déplacent par leurs propres moyens pour venir travailler sur les fermes constituent le troisième groupe de référence. Ils peuvent connaître différentes situations : celle de résident permanent (devenu citoyen ou non) parlant peu le français et sans emploi régulier (souvent des femmes ou des personnes âgées), celle de demandeur du statut de réfugié, celle de réfugié en attente de son statut de résident permanent ou celle de résident non documenté (par exemple, un touriste qui demeure sur le territoire au-delà de la date de validité de son visa)^{14,15}. Cette main-d'œuvre sert souvent de complément dans les périodes de pointe et est jugée utile mais de qualité inférieure aux travailleurs migrants temporaires.

Ces gens [les immigrants permanents et réfugiés] finissent toujours par quitter le secteur agricole. Les enfants font des études et volent de leurs ailes. Il y en a qui deviennent chauffeurs de taxi – ça, c'est fréquent, chauffeur de taxi –, d'autres vont travailler comme cuisiniers, faire du ménage de chambres... car cela leur donne du travail à temps plein (à l'année).

Contrairement à tous les autres salariés, l'ouvrier migrant saisonnier a l'avantage de ne pas avoir d'obligation autre que celle de travailler.

Les travailleurs étrangers saisonniers maintiennent l'agriculture. Ça coûte pas moins cher, mais c'est une bonne sécurité... Il ne faut pas qu'ils aillent porter [sic] le bébé à 7 heures le matin, ils ne sont pas allés à la fête de leur enfant la veille et ils ont oublié de rentrer (au travail le matin). Peut-être que dans leur pays, ça arrive, mais pas ici.

Un atout, jugé indéniable, des travailleurs temporaires est leur disponibilité totale puisqu'ils vivent à la ferme; leur vie dépend entièrement de leur employeur, «qui s'occupe de tout pour eux». Tous les autres travailleurs sont inférieurs, puisqu'ils ont une vie en dehors de la ferme, ce qui affaiblit leur utilité et leur fiabilité :

Les travailleurs étrangers sont contraints à un endroit fixe [sic]. Y peuvent pas aller veiller dans un bar le soir, personne va [sic] comprendre, personne parle en espagnol icitte. Mais le propriétaire qui l'a engagé a le souci d'avoir des personnes qui parlent espagnol ou portugais et qui vont pouvoir communiquer avec eux, ensemble, et avec le propriétaire. Ça se limite à ça... Lorsqu'ils vont à la banque, ils sont accompagnés; lorsqu'ils prennent leur vol de retour, il y a quelqu'un pour les assister. Ces personnes sont ceux qui les engagent. Les travailleurs ont une appartenance à cette personne-là, une fidélité, une confiance. Cela limite le cercle où ils peuvent aller. Tandis que le Québécois qui pourrait faire la job, il dit le matin : «J'me lève pas et j'y va pas.» Il n'a pas d'appartenance.

L'immobilité géographique engendrée par le lien fixe avec un employeur justifie un discours qui infantilise les migrants. La relation paternaliste est considérée comme positive, assurant à la fois la protection des migrants et la productivité des fermes.

Aux yeux des résidents, les travailleurs sont bien soignés, bien traités et heureux dans leur travail «car ils reviennent chaque année».

C'est comme des enfants. Il faut les emmener à l'épicerie, à la banque, chercher leur carte d'assurance maladie; il faut les emmener à l'hôpital s'ils sont malades.

C'est le producteur qui prend la charge [des travailleurs]... mais ils [les producteurs] sont surveillés tout de même. Si les travailleurs sont maltraités, il va y avoir une réaction assez rapide, de la part du gouvernement provincial, pour les droits de l'homme, car ici, au Canada, les droits de l'homme, touche pas à ça!

Le producteur là-dedans, il a une grosse responsabilité; c'est lui qui est responsable de ce monde-là...

Selon moi, ils ont tous les services quand ils sont ici. Ils ont tous les services, comme n'importe quel autre Québécois... Ils peuvent aller n'importe où; s'ils sont blessés ou malades, ils seront traités « A1 ». Ils ont l'assurance maladie... Ils sont vraiment bien traités... Les producteurs s'occupent du transport, ils fournissent de petites autobus [sic]; les travailleurs s'organisent avec le producteur.

En somme, le discours sur la qualité des travailleurs fait référence à la structure même des programmes : migration individuelle (sans les membres de la famille), logement à la ferme, lien fixe avec l'employeur et absence d'intégration sociale. Ces conditions sont évoquées comme autant d'éléments positifs permettant l'optimisation de la force de travail ainsi que la protection et le bien-être des travailleurs.

Une population invisible

Le thème de l'invisibilité des travailleurs migrants se révèle omniprésent dans les entretiens analysés. La notion d'invisibilité est mentionnée dans plusieurs autres recherches sur les migrations. Par exemple, Ambrosini présente la contradiction, en Italie, entre la reconnaissance de la contribution économique des travailleurs étrangers et l'invisibilité de ceux-ci, étant donné la faible tolérance à leur présence dont fait preuve la population italienne de naissance (Ambrosini, 2013). Coloma et al. (2012) parlent de «spectrum d'invisibilité» pour montrer comment les immigrants des Philippines arrivés au Canada sont, quant à eux, hypervisibles, se trouvant étiquetés par l'État canadien après la création de la catégorie «minorité visible», et donc racisés. L'hypervisibilité découle également de stéréotypes souvent reproduits et diffusés par les médias. Ces stéréotypes mènent fréquemment à des constructions homogènes de groupes en fait très diversifiés. L'invisibilité des travailleurs migrants temporaires est aussi un thème dans les travaux qu'a menés Preibisch (2004) sur les travailleurs migrants agricoles de l'Ontario.

Nos participants parlent de l'invisibilité des migrants en termes positifs. Le sens

donné à ce mot renvoie au fait qu'«ils ne dérangent pas». Les prestataires de services (santé et sécurité) étaient élogieux quant à l'invisibilité des travailleurs étrangers, qui ne perturbent que très rarement l'ordre public et qui demandent peu de soins de santé. En revanche, certains propriétaires de commerce déplorent que l'afflux annuel important de nouveaux résidents temporaires n'entraîne pas une augmentation de leur clientèle. L'invisibilité des travailleurs en tant que consommateurs dans les commerces locaux est en partie liée à la dépendance de leur employeur, qui les transporte une fois par semaine sur d'autres lieux de consommation (une grande épicerie éloignée des commerces locaux, plus petits).

L'idée de migrants étant à la fois *invisibles*, car exclus de l'espace social et confinés à des lieux en particulier, et *hypervisibles*, car racisés en tant que groupe ayant des caractéristiques physiques et culturelles différentes des habitants du territoire, est exprimée à plusieurs reprises par la plupart des participants. On parle de gens discrets, effacés et hermétiques puisqu'ils «sont entre eux». La barrière de la langue est constamment mentionnée pour expliquer l'impossibilité d'interagir.

C'est un groupe qui est effacé. Si on avait une maman avec deux petits enfants, on dirait : «Ah! regarde donc cela, dans un petit logement ici, à côté!» Mais eux, ils sont tous regroupés. Ce sont tous des monsieurs,[sic] majoritairement. Ils n'ont pas de vie sociale autre que le groupe ensemble. C'est pour cela que, pour nous autres, ils ne sont pas visibles, si peu! À part à la caisse, à l'épicerie... On va les croiser mais, visuellement, c'est toujours un groupe, jamais une famille... Ce n'est pas social. Comme ils ne sont pas démonstratifs, c'est comme si ils n'étaient pas là; ils sont tellement discrets et effacés. Ce n'est pas quelque chose qui se parle, se discute. Les gens d'ici savent qu'ils sont là et qu'ils aident les producteurs, et ça s'arrête là. Cela n'importune personne.

Ce sont des gens qui sont très effacés, ah oui! Définitivement, on ne s'enfarge pas dans eux autres, ils sont très discrets. J'aurais plus confiance en ces Guatémaltèques et Mexicains que certains Québécois... parce que ce sont des travailleurs, des gens qui v eulent s'impliquer, et si ils reviennent à tous les ans, c'est parce qu'ils font l'affaire. Je n'ai pas peur d'eux autres du tout, du tout, du tout, et puis, ils sont vraiment discrets. Ils ont leur petit groupe ensemble, comme ils vont jouer au soccer, et leurs activités sont limitées à des petites fêtes sur leur campus... Cela se limite à cela... On les voit passer sur des tracteurs, de la machinerie. Je ne serais pas craintif que ces gens demeurent près de chez-moi, je leur ferais confiance.

En somme, la métaphore des travailleurs comme «éléments du paysage» résume bien le discours de la majorité de nos participants : Ils font partie... j'allais dire... du paysage. On sait que l'été, il y a des travailleurs étrangers... pis que, bon, l'été, il y a des touristes, il y a des travailleurs étrangers aussi.

Toutefois, chez des participants non originaires de la localité, cette invisibilité peut créer un certain malaise et elle est même qualifiée de «rendez-vous manqué» par un résident. Un autre dit avec éloquence : «On les voit, mais on ne les rencontre pas.»

L'invisibilité existe aussi parce que les travailleurs migrants sont perçus comme relevant exclusivement de la sphère privée, de l'employeur, et non de la société. Quand on lui demande qui est responsable des travailleurs, un participant répond :

Est-ce qu'ils répondent au besoin d'une société ou d'un employeur? Ils répondent aux besoins d'un employeur, et non d'une société... Des fraises, tu peux en avoir de l'Ontario, des États-Unis... La main-d'œuvre étrangère est là pour combler le besoin d'un entrepreneur particulier... Ce sont des humains, mais c'est comme n'importe quelle autre entreprise. Est-ce que c'est à tout le monde autour de donner de l'aide à des employés d'une usine? ... Pour des travailleurs saisonniers, c'est clair, ils répondent à un besoin très ponctuel d'une entreprise.

Les élus municipaux considèrent tous les travailleurs migrants comme étant complètement en dehors de leurs champs de compétence et de responsabilité. Ils soulignent que ces derniers ne font jamais l'objet de discussions entre élus et résidents, ni dans le cadre ni en dehors des séances des conseils municipaux¹⁶. Un incident relaté par quelques personnes témoigne bien de cette extériorité par rapport aux travailleurs migrants saisonniers. Dans l'une des municipalités de la région, la compagnie de téléphone a décidé de démonter une cabine téléphonique installée dans la rue. Or, celle-ci était fort utilisée par un grand nombre de travailleurs étrangers pour communiquer avec leurs familles, car elle se situait à proximité d'une ferme. La perte de ce téléphone public signifiait, pour les migrants des alentours, de devoir désormais parcourir plusieurs kilomètres à bicyclette jusqu'à une autre cabine téléphonique. Aucun élu, ni acteur clé n'a émis de commentaire ou d'opinion sur cette situation, et la disparition de cette cabine n'a suscité aucune réaction ou contestation de la population locale, ce qui témoigne du sentiment d'extériorité et de non-responsabilité de la communauté envers les migrants.

En résumé, l'invisibilité des travailleurs migrants est, d'une part, physique et géographique : étant donné leur «appartenance» territoriale à la ferme et à une entreprise privée, ils restent en dehors du champ de vision des résidents. D'autre part, cette invisibilité est aussi sociale, puisque les acteurs clés ne se sentent pas concernés par leur présence ou leurs besoins. Paradoxalement, les migrants sont en même temps hypervisibles parce que différents – de par leur «couleur», leur langue et leur culture – et toujours entre eux, mais cette hypervisibilité n'est pas considérée comme menaçante ou dérangeante, vu qu'elle s'accompagne d'une grande discrétion, voire d'un effacement.

Une situation «gagnant-gagnant» (win-win)

Depuis les années 1990, les organismes internationaux ont avancé des arguments positifs pour encourager la création de programmes de migration circulaire et

temporaire en mettant l'accent sur la formule «trois fois gagnant» (triple-win) que ces programmes garantiraient (Global Commission on International Migration, 2005; European Commission, 2009). En effet, les pays d'accueil pourraient remédier à un manque de main-d'œuvre immédiat et à moindre coût, les pays d'origine profiteraient des remises monétaires faites par les migrants à leurs familles et, enfin, ces derniers et les leurs auraient accès à une source de revenu supérieure à celles qui sont disponibles dans leur pays. Un discours très semblable est exprimé par les participants, tous les avantages de la venue des travailleurs migrants pour la localité se résumant à l'idée que «tout le monde y gagne». Pour les participants à la recherche, les migrants formeraient un groupe de «nouveaux riches» une fois rentrés au pays, après leur saison de travail au Québec. Les acteurs clés partagent l'avis que les conditions de travail sont bonnes et qu'il existe des mécanismes efficaces pour empêcher les risques comme les abus.

Une équipe de dix Mexicains dépasse le rendement qu'une équipe de dix Québécois... Les Québécois, on a d'autres préoccupations avant d'entrer au champ... Mais eux autres [travailleurs migrants saisonniers], ils viennent ici pour travailler, ils sont plus productifs. Le matin, ils sont prêts à la première heure, ils vont travailler jusqu'à 7 heures le soir s'il le faut... Ce ne sont pas des gens qui remettent en question leurs conditions de travail... Ils ne sont pas fous non plus... Ils ne se font pas harceler ou imposer des trucs impossibles. Ici, il y a une qualité de travail... Ces gens-là ne vont pas au champ quand il y a des risques, alors que, si c'était le cas... Ici, le Ministère de l'agriculture surveille... Le risque sanitaire est très faible ; si ils se blessent, on les emmène à l'hôpital... C'est une protection qui leur donne un gage de sécurité, une sécurité morale et financier [sic]. C'est pas [sic] comme aux États-Unis ici, c'est beaucoup mieux! Le travailleur se dit : «Si je fais une bonne saison ici, au Québec, je vais revenir à la maison avec ma famille, pis on va en profiter... On va mieux vivre...» Cela leur apporte beaucoup... L'autre affaire, c'est que ce n'est que saisonnier. Ils passent l'été ici, mais ils retournent l'hiver làbas, dans un pays où il fait chaud... Ce qu'ils ont récolté, ils vont pouvoir en profiter et envoyer leurs enfants à l'école, et améliorer le sort de toute leur famille. J'pense que tout le monde est gagnant là-dedans...

Dans cet esprit, il n'est pas logique d'envisager d'accorder la résidence permanente aux travailleurs temporaires. De plus, faire de ces migrants des résidents permanents pourrait entraîner des conséquences négatives pour la société québécoise.

J'penserais pas [que l'on devrait accorder la résidence permanente à ces travailleurs] parce que cela créerait l'effet contraire... Peut-être qu'eux vont continuer à travailler sur la ferme, mais leur enfant... Si ils viennent à l'école ici, s'ils sont instruits ici, ils vont devenir comme les nôtres, ils ne voudront plus travailler sur la ferme. À ce moment-là, cela dépend combien d'immigrants ils [les gouvernements] veulent accepter, quelle sorte d'immigrants ils veulent accepter... Tandis qu'un travailleur saisonnier, c'est très différent. Ici, on ne pourrait pas les accepter comme immigrants, ils n'auraient pas les

moyens de se loger ici! Il faudrait qu'ils habitent en ville et cela fait des ghettos... Québec n'en garde pas beaucoup; ça va à Montréal parce que les immigrants, ça reste ensemble...

Pour les participants, les travailleurs étrangers sont des migrants idéaux, car ils répondent à un besoin en main-d'œuvre sans reconfigurer l'ordre social, étant donné leur exclusion sociale, légale et spatiale.

CONCLUSION

L'analyse présentée montre comment la représentation sociale des travailleurs migrants étrangers reflète une idéologie d'exclusion spatiale et sociale. D'abord, sur le plan de l'espace, bien qu'ils partagent un certain territoire avec les résidents, leur vie se déroule dans un espace circonscrit, à l'abri des regards. Les logements érigés sur les fermes, situés loin des routes principales, ne font pas partie du paysage local. Les travailleurs étrangers, eux, sont surtout visibles dans les champs et, contrairement à leurs logements, ils «font partie du paysage». Résidents et travailleurs migrants saisonniers se rencontrent rarement et ne partagent que quelques lieux publics. Puis, sur le plan social, l'exclusion s'opère notamment par l'idée de l'appartenance exclusive du travailleur à la sphère de l'entreprise privée. L'image de travailleurs se déplaçant en groupe de manière discrète, à en devenir «invisibles», évoque quant à elle un processus d'exclusion sociale basé sur la différentiation culturelle (autre langue, autre «couleur») et le genre (groupes d'hommes plutôt que des familles). L'exclusion sociale est donc aussi liée à un discours qui présente les migrants comme des êtres différents et donc impénétrables. L'invisibilité des migrants vue comme un attribut positif les rendant «acceptables» est également rapportée par Ambrosini (2013) au sujet des immigrants en Italie.

Les représentations concernant les travailleurs migrants empêchent la reconnaissance de la contribution de la main-d'œuvre étrangère à la prospérité économique, non seulement des producteurs privés, mais aussi de la région et de ses habitants. Pour les participants, c'est exclusivement l'entreprenariat agricole et les pressions dans le contexte de la mondialisation qui créent le besoin de travailleurs étrangers. Dans cet esprit, le développement agricole local et l'augmentation de la productivité «grâce» aux travailleurs migrants ne sont pas considérés comme allant de pair. Les entretiens montrent comment la structure même des programmes s'adressant aux travailleurs temporaires étrangers fournit le cadre des représentations relatives à ces travailleurs et permet de légitimer le peu de place que leur fait la société québécoise. En réalité, l'idée d'intégration est jugée non pertinente, et même non désirable, par les participants. Nos résultats donnent à croire que le succès ultime de ces programmes est d'amener les populations locales à devenir des acteurs

qui s'approprient les «avantages» de l'exclusion au point de la mettre en œuvre, d'y participer activement et de ne pas la remettre en question. Quant à la précarité, elle est également jugée non pertinente, les relations paternalistes entretenues par les employeurs étant considérées comme garantes de la protection des travailleurs qu'ils engagent. De plus, on croit que la surveillance du gouvernement provincial assurerait une protection, une sécurité et une équité exemplaires. La comparaison avec les travailleurs québécois et immigrants qui travaillent souvent au noir et qui, eux, n'ont aucune protection ni aucun droit fait des travailleurs migrants saisonniers un groupe perçu comme étant particulièrement bien protégé et ayant de nombreux droits. Cette idéologie qui ressort de nos entretiens indique à quel point le fossé est profond entre chercheurs et défenseurs des droits de la personne, d'une part, et communautés locales, pour qui l'exclusion est gage de productivité économique, de préservation de l'homogénéité culturelle et de quiétude sociale, d'autre part.

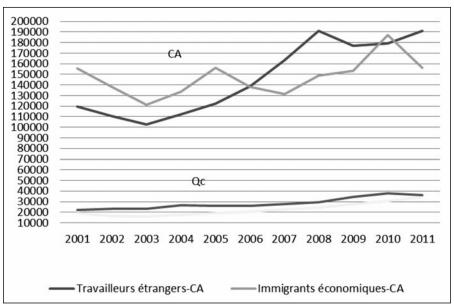


Fig. 1. Entrées annuelles d'immigrants économiques et de travailleurs étrangers, Canada et Québec, 2001-2011

Sources : Graphique fait par les auteurs à partir des données des catégories «Entrées totales des travailleurs étrangers selon la province ou le territoire» et «Résidents permanents selon la catégorie Immigrants économiques». Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), *Faits et chiffres*, 2011.

NOTES

- En 2010, dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers, la province de l'Ontario a reçu 15 435 travailleurs étrangers et la Colombie-Britannique, 3 277. Sources: http://www.farmsontario.ca/pages.php?_ID=5 et http://www.welcomebc.ca/welcome_bc/media/Media-Gallery/docs/communities/All-TR-tables-for-WelcomeBC.pdf (20 mars 2013).
- http://www.fermequebec.com/DATA/DOCUMENT/431_fr~v~Nombre_de_travailleurs_par_region.pdf (4 avril 2013)
- http://www.fermequebec.com/DATA/DOCUMENT/429_fr~v~Nombre_d_entreprises_participantes.pdf (20 mars 2013).
- 4. Pour Zolberg (1987), dans les démocraties libérales, les principaux modes d'exclusion des politiques migratoires ne sont plus basés sur l'origine, l'ethnie, la race ou la classe sociale, mais bien sur les obstacles légaux à l'obtention de la résidence permanente et de la citoyenneté imposés à certains, et pas à d'autres. Perry (2012) soutient plutôt que l'exclusion exceptionnelle des travailleurs étrangers, telle que menée par la politique canadienne du multiculturalisme représente avant tout une politique raciste, héritage du colonialisme.
- 5. Dans une autre analyse du contenu des journaux publiés en Ontario, Inouye (2012) montre comment les travailleurs migrants agricoles et les travailleuses domestiques sont «aimés de manière conditionnelle» (conditional love) : aussitôt que les travailleurs expriment la moindre résistance ou objection à leur position, cet «amour» est absent des médias.
- 6. Ce projet faisait suite à un travail de terrain auprès des travailleurs migrants de cette localité effectué pendant l'été 2011. Les chercheurs ont offert des cours de français à une trentaine de travailleurs migrants et récolté des données ethnographiques sur leur expérience pendant une période de trois mois.
- 7. Cet estimé est basé sur des informations recueillies auprès des prestataires de services publics. Il n'existe aucune donnée officielle par région et par secteur d'emploi.
- 8. Afin de protéger l'identité des participants, nous ne fournissons ni le nombre exact d'individus dans chacune des catégories ni le nom du lieu exact de notre travail de terrain.
 - 9. Ces changements ont été annoncés en mai 2012 et mis en œuvre à partir de janvier 2013.
- 10. Entre 2000 et 2010, la région métropolitaine de Montréal accueillait 71,1 % des travailleurs étrangers de la province, alors que la région de Québec en recevait 7,1 % (St-Amour, 2012).
- 11. Les centres d'aide aux migrants sont parrainés par le Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC).
- 12. Nous utilisons le terme «racisation» plutôt que «racialisation» (en anglais, racialization). «Racisation» est le terme recommandé par Micheline Labelle (2006) dans son Lexique du racisme : étude sur les définitions opérationnelles du racisme et des phénomènes connexes. Selon l'auteure, la racisation peut se manifester de manière «positive», dans le sens que «les préjugés» (?) ne se résument pas à la négativité et à l'hostilité. Ils peuvent être louangeurs. Mais ce caractère laudatif se révèle finalement être l'envers de la médaille de la négativité. Ex. : «Les Noirs ont la danse ou le sport dans le sang». (Labelle, 2006, p. 16)
 - 13. Voir Mimeault et Simard, 1999 et 2001.
- 14. Les travailleurs résidents (Québécois, immigrants ou réfugiés) sont payés à la pièce plutôt qu'à l'heure. Cette information nous vient du travail de terrain effectué en 2011 auprès de travailleurs migrants.
- 15. Les travailleurs agricoles autres que les travailleurs étrangers temporaires (tous les autres statuts) sont jugés moins bien protégés que les migrants temporaires, sur lesquels plusieurs organismes étatiques veillent dont la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, la Commission de la santé et de la sécurité du travail ainsi que la Commission des normes du travail.
- 16. Le seul sujet discuté en rapport avec les travailleurs migrants fut la réglementation en matière de zonage pour les permis de construction de logements destinés aux travailleurs temporaires.

RÉFÉRENCES

Ambrosini, Maurizio. 2013. Immigration in Italy: Between Economic Acceptance and Political Rejection. Journal of International Migration and Integration 14.1: 175-194.

Basok, Tanya. 1999. Free to Be Unfree: Mexican Guest Workers in Canada. Labour, Capital, and Society 32.2: 192-221.

——. 2002. Tortillas and Tomatoes Transmigrant Mexican Harvesters in Canada. McGill-Queen's Studies in Ethnic History. Montreal, Que.: McGill-Queen's University Press.

- Basok, Tanya, Danièle Bélanger et Eloy Rivas. 2012. Leaving the program? Work experience, discipline and agency among temporary Mexican workers in Canada. Présentation à l'Universidad Nacional Autónoma de México, Ville de Mexico.
- Bauder, Harald. 2008. Foreign farm workers in Ontario (Canada): Exclusionary discourse in the newsprint media. *Journal of Peasant Studies* 35.1: 100-118.
- Canada. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2011. Faits et chiffres 2011 : Aperçu de l'immigration Résidents permanents et temporaires. Ottawa. http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2011/
- Castles, Stephen. 2006. Guestworkers in Europe: A Resurrection? International Migration Review 40.4: 741-766.
- Cecil, R. G., and G. E. Ebanks. 1992. The Caribbean Migrant Farm Worker Programme in Ontario: Seasonal Expansion of West Indian Economic Spaces. *International Migration* 30.1: 19-37.
- Coloma, R. S., et al. 2012. Filipinos in Canada: disturbing invisibility. Toronto: University of Toronto Press. European Commission. 2009. Mobility partnerships as a tool of the Global Approach to Migration Commission. Staff Working Document, SEC (2009) 1240 final, Commission of the European Communities, Brussels.
- Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) Statistiques 2011/2012. http://www.fermequebec.com/DATA/DOCUMENT/429_fr~v~Nombre_d_ entre-prises_participantes.pdf et http://www.fermequebec.com/DATA/DOCUMENT/431_fr~v~Nombre_de_travailleurs_par_region.pdf.
- Foreign Agricultural Resource Management Services Statistics (FARMS) Statistics, 2009/2010. http://www.farmsontario.ca/pages.php?_ID=5.
- Gayet, Anne-Claire. 2010. La conformité des conditions de travail des travailleurs agricoles migrants au Québec avec l'article 46 de la Charte des droits et libertés de la personne interprété à la lumière du droit international. Revue québécoise de droit international (RQDI) 23.2 : 125.
- Global Commission on International Migration. 2005. Migration in an Interconnected World: New Directions for Action. Geneva: Report of the Global Commission on International Migration.
- Goldring, Luin. 2010. Temporary Worker Programs as Precarious Status: Implications for Citizenship, Inclusion, and Nation Building in Canada. Canadian Issues/Thèmes canadiens, Spring/printemps: 50-55.
- Hahamovitch, Cindy. 2003. Creating Perfect Immigrants: Guestworkers of the World in Historical Perspective 1. *Labor History* 44.1: 69-94.
- Hanley, Jill. 2008. Social condition of SAWP agricultural workers as it influences their relationship with their employer. Rapport d'expertise pour le cabinet d'avocats Melançon, Marceau, Grenier et Sciortino, Montréal.
- Helly, Denise. 2010. Le Canada, pays d'accueil d'immigrants : la fin d'une époque? *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, Spring/printemps : 55-59.
- Hennebry, Jenna L. 2007. Public Health Risks and Infectious Disease Exposure for Migrant Workers in Rural Ontario. Public Health Agency of Canada.
- 2008. Bienvenidos a Canadá? Globalization and the Migration Industry Surrounding Temporary Agricultural Migration in Canada. Canadian Studies in Population 35. 2: 339-356.
- ——. 2010. Not Just a Few Bad Apples: Vulnerability, Health and Temporary Migration in Canada. Canadian Issues/Thèmes canadiens, Spring/printemps: 73-77.
- 2012. Permanently Temporary? Agricultural Migrant Workers and Their Integration in Canada. *IRPP Study* 26: 1-41. Montreal: Institut de recherche en politiques publiques.
- Hennebry, J., and J. McLaughlin. 2012. The Exception that Proves the Rule: Structural Vulnerability, Health Risks and Consequences for Temporary Migrant Farmworkers in Canada. In *Legislating Inequality: Canada's Temporary Migrant Worker Program*, eds. Christine Hughes and Patti Lenard, 117-138. Montreal: McGill-Queen's University Press.
- Inouye, Kimiko. 2012. Conditional love; representations of migrant work in Canadian newsprint media. Social Identities: Journal for the Study of Race, Nation and Culture 18.5: 573-592.
- Labelle, Micheline. 2005. Le défi de la diversité au Canada et au Québec. Options politiques, marsavril: 76-81.

- 2006. Un lexique du racisme : Étude sur les définitions opérationnelles du racisme et des phénomènes connexes. UNESCO, Coalition internationale des villes contre le racisme, Documents de discussion n° 1., Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, Les Cahiers de la CRIEC, 49 p.
- Mimeault, Isabelle et Myriam Simard. 1999. Exclusions légales et sociales des travailleurs agricoles saisonniers véhiculés quotidiennement au Québec. Relations industrielles/Industrial Relations 54.2: 388-410.
- 2001. Travail agricole saisonnier occasionnel au Québec : Espace d'inclusion ou d'exclusion. Études ethniques au Canada 33.1 : 25-45.
- Pellerin, Hélène. 2008. Les politiques migratoires : vers un changement de paradigme. Publication CMQ-IM, n° 34, Centre Metropolis du Québec.
- 2011. De la migration à la mobilité: changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada. Revue européenne des migrations internationales 27.2: 57-75.
- Perry, Adam J. 2012. Barely legal: racism and migrant farm labour in the context of Canadian multiculturalism. *Citizenship Studies* 16.2: 189-201.
- Piché, Victor. 2008. Les travailleurs migrants, nouveaux non-citoyens du monde. Possibles 32. 3-4: 41-51.
- 2012. In and Out the Back Door: Canada's Temporary Workers Programs in a Global Perspective. In *The New Politics of International Mobility: Migration Management and its Discontents*, eds. M. Geiger and A. Pécoud, 113-132. Osnabrück (Germany): University of Osnabrück Press, Institute for Migration Research and Intercultural Studies.
- Preibisch, Kerry L. 2004. Migrant agricultural workers and processes of social inclusion in rural Canada: Encuentros and desencuentros. Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies 29.57: 203-239.
- ——. 2007. Local produce, foreign labor: Labor mobility programs and global trade competitiveness in Canada. Rural Sociology 72.3: 418-449.
- 2010. Pick-Your-Own Labor: Migrant Workers and Flexibility in Canadian Agriculture. International Migration Review 44.2: 404-441.
- 2012. Migrant workers and changing workplace regimes in contemporary agricultural production in Canada. *International Journal of the Sociology of Agriculture and Food*, Special Issue "Migrants in the Global Food System" 19.1: 62-82.
- Ruhs, M., and P. Martin. 2008. Numbers vs. Rights: Trade-Offs and Guest Worker Programs. International Migration Review 42.1: 249-265A.
- Satzewich, Vic. 1991. Racism and the Incorporation of Foreign Labour: Farm Labour Migration to Canada Since 1945. London: Routledge.
- Sharma, Nandita. 2001. On Being *Not* Canadian: The Social Organization of "Migrant Workers" in Canada. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie* 38.4: 415-439.
- Simmons, Alan B. 2010. *Immigration and Canada: Global and transnational perspectives*. Toronto: Canadian Scholars' Press Inc.
- Smart, Josephine. 1998. Borrowed men on borrowed time: Globalization, labour migration and local economies in Alberta. *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales* 20.12: 141-156.
- St-Amour, Martine. 2012. Un portrait des résidents temporaires au Québec de 2000 à 2010. Données sociodémographiques en bref 16.2 : 1-8. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Vertovec, Steven. 2006. Is circular migration the way forward in global policy? Around the Globe 3.2: 38-44.
- Wall, Ellen. 1992. Personal labour relations and ethnicity in Ontario agriculture. In *Deconstructing a nation: Immigration, multiculturalism and racism in '90s Canada*, ed. Vic Satzewich, 261-275. Halifax, NS: Fernwood.
- Wickramasekara, Piyasiri. 2011. Circular migration: A triple win or a dead end. GURN discussion paper no. 15. Geneva: International Labour Office.
- Zolberg, Aristide R. 1987. Wanted but Not Welcome: Alien Labor in Western Development. In *Population in an Interacting World*, ed. William Alonso, 37-73. Cambridge: Harvard University Press.

REMERCIEMENTS

Notre recherche a été financée par une subvention du Fonds Agnes Coal Dark, de l'Université Western Ontario (Faculté des sciences sociales). Nous remercions tous les intervenants qui ont participé aux entretiens, ainsi que Tanya Basok et Eugénie Pelletier, pour leur soutien pendant le déroulement de cette étude. Nous sommes reconnaissants envers Victor Piché et Sara Lara, pour leurs commentaires sur une version préalable, ainsi qu'envers les deux évaluateurs anonymes de la revue Études ethniques au Canada.

DANIÈLE BÉLANGER is Professor of Geography at the Université Laval in Québec city. Until December 2012, she was Canada Research Chair in Population, Gender and Development at the University of Western Ontario. Her current research examines migrants with precarious status, including temporary migrant workers, trafficked individuals, undocumented migrants and marriage migrants. Her projects are on migration issues in Asia, Latin America and Canada.

GUILLERMO CANDIZ is a PhD. candidate in Geography at the Université Laval in Québec City. He completed a transnational project on temporary migrant workers in agriculture with fieldwork in Mexico and in Quebec. His doctoral research examines undocumented transit migration from Central America to North America, with a focus on Mexico.